

INTERVENTION DE M^{ME} CLAVEL Sylvie - ANNEXE 1 -

Nous arrivons au terme de notre mandat et je profite de ce dernier conseil pour vous exprimer mon ressenti.

Pour moi il s'agit d'un bilan mitigé.

Dans un premier temps, concernant la **mise aux normes des réseaux de la rue des acacias** je rappelle que les subventions DETR et FCS avaient été notifiées à l'ancienne municipalité. Grâce au travail de la commission travaux (de ce mandat) le projet a pu être subventionné à hauteur de 80%. Nous avons acquis une subvention supplémentaire d'Adour Garonne. Dans ces conditions le recours à la DSIL n'était donc pas nécessaire.

En ce qui concerne la **réfection des bâtiments de la poste** nous devions prétendre à plus de subventions, nous avons seulement acquis l'aide la Région. Ce projet nous a conduit à recourir à un emprunt à court terme. Cependant le retour sur investissement est évident. Ces deux appartements sont loués à l'heure actuelle.

Les travaux de voiries ont été menés à terme et de façon cohérente avec l'aide de subventions (Amendes de police, DETR).

Les travaux de mise aux normes électriques du Camping et divers aménagements ont permis d'acquérir le label 1 étoile.

Le changement des fenêtres du couloir du groupe scolaire permet de réduire la consommation d'énergie.

Reste le projet que je nommerai **Ancienne Ecole**, un projet qui a suscité l'opposition du Conseil Municipal car il était difficile de s'y projeter (subventions pour 2 appartements, 4 appartements et/ou cabinet médical ?) qui pour moi manquait de clarté et était pour l'instant difficilement finançable. Un point sur les travaux en cours de la toiture de ce bâtiment (débutés en 2022) sera fait tout à l'heure.

Au niveau financier certes la **Ligne de Trésorerie** de l'ancienne municipalité a été remboursé mais à défaut nous avons dû recourir à des emprunts à court terme.

La capacité d'auto-financement s'est améliorée grâce aux départs en retraite (personnel non renouvelé), économies d'énergies (ancienne école fermée pour travaux). La vente de l'ancienne gendarmerie nous a également permis une aisance budgétaire supplémentaire.

Il est regrettable que certaines choses n'aient pas été faites.

- Groupe scolaire : travaux de sécurisation de la cour non réalisés mais néanmoins budgétisés,
- Installation d'aires de jeux au camping et à l'école (non structurants comme certains l'ont clairement fait remarquer) mais qui pouvait apporter un peu plus d'attractivité à la commune.

Voilà en ce qui concerne les grandes lignes de notre mandat.

La complémentarité de notre groupe aurait permis que l'on travaille harmonieusement.

Pour terminer sachez que mes votes ne se sont en rien orientés contre une ou des personnes mais seulement et toujours dans les intérêts communaux et dans la logique des choses.

Je vous remercie,

Sylvie Clavel, 2ème adjointe, le 10 mars 2026

